

Editeur responsable : Blondiaux Gérard  
Rue A. Farcy  
6534 Gozée

Trimestriel N° 4 : Décembre 2016  
Bureau de dépôt : 6280 GERPINNES

Belgique – België  
P.P.  
6280 GERPINNES  
P501391



*Les membres du comité et du corps d'office  
vous présentent leurs meilleurs voeux  
pour l'année 2017*



# Souper Annuel de la marche Royale Sainte Rolende de Fromiée

**Le samedi 4 février 2017 à partir de 18h30  
Maison de village, rue de Biesme à Fromiée**

## **Menu Royal**

Apéritif offert par la Compagnie

\*\*\*\*\*

Scampis et asperges fraîches  
Sauce mousseline

\*\*\*\*\*

Potage Parmentier

\*\*\*\*\*

Trou normand

\*\*\*\*\*

Filet de pintade  
aux endivettes sauce périgourdine  
Purée soufflée au fromage – Légumes chauds

\*\*\*\*\*

Assortiment de fromages

\*\*\*\*\*

Duo de mousses au chocolat

\*\*\*\*\*

Petit Noir

\*\*\*\*\*

## Pour les enfants – de 12 ans

### Un menu spaghetti bolognaise pour 8€

Le souper est l'occasion de nous retrouver chaleureusement entre deux Pentecôte. Nous comptons sur nos fidèles sympathisants gastronomes, pour faire écho de la bonne humeur et sympathique ambiance qui règnent généralement au cours de cette soirée.

Le premier plat sera « envoyé » à 20h précises.

*Comme les années précédentes, c'est le traiteur « Vincent » qui nous concoctera un somptueux repas.*

**ATTENTION : Le nombre de places est limité à 140 personnes.**

La participation aux frais est de **30 €** par adulte et **8 €** par enfant âgé – de 12 ans.

### **Les inscriptions seront prises en compte aux conditions suivantes :**

1. S'inscrire auprès de Marc DANTINNE au N° **0496/20.93.55**, rue H. Tillemans 63 à 6200 CHATELINEAU afin de s'assurer qu'il reste des places disponibles.  
En cas d'absence, laissez vos coordonnées (N° de contact) sur le répondeur.

2. Après réservation, verser la somme totale au compte **BE65 0011 7324 4096** avant le **17-01-2017** au plus tard. Seule, la réception du paiement vaut réservation.

*Tout paiement versé sans réservation préalable, sera automatiquement retourné.*



# DIVERS

## **1. Assemblée générale**

Le **17 janvier 2017 à 20h00** à la maison de village de Fromiée.

Obligatoire pour les membres du comité et du corps d'office, accessible à **tous** les marcheurs.

### Ordre du jour :

- Résultats du concours de belote et de la marche houblonneuse.
- Composition du comité – Election des nouveaux membres.
- Préparation du souper du 04-02-2017.
- Divers.

## **2. Photos**

Si vous désirez faire paraître d'anciennes photos dans nos prochains périodiques, envoyez les chez Caroline Cools à 6280 Fromiée rue de Biesme 10, avec un maximum d'informations. Elles vous seront restituées rapidement.

## **3. Naissance**

**Basil**, fils d'Aline Thiry et Dimitri Gantois, voltigeur de notre compagnie, né le 13 octobre 2016.

Nous les félicitons pour cet heureux événement et leur souhaitons beaucoup de bonheur.

## **4. Rappel**

Le comité souhaite être tenu informé en temps réel des événements importants dans la vie des marcheurs de notre Compagnie (naissances, mariages, décès, ...)

Notre périodique est un moyen d'information au sein de notre grande famille de marcheurs.

Les personnes désireuses de transmettre des informations, peuvent contacter le secrétaire de la Compagnie à savoir Jean-Pierre JORIS, rue de Châtelet, 101 à 6280 GERPINNES ou prendre contact au N° **0495/55.75.51** ou transmettre un mail à [jeanpierre.joris@gmail.com](mailto:jeanpierre.joris@gmail.com)

## **5. Entretien des monuments**

Le dimanche 6 novembre à 10h, une poignée de bénévoles s'est donnée rendez-vous sur le site de nos deux monuments pour leur entretien.

Comme tout travail mérite pitance et grâce aux mêmes généreux sponsors que l'année dernière, un dîner champêtre était organisé pour remercier nos courageux.

Au menu, baguettes, saucisses accompagnées d'un bon vin.

Les baguettes étaient offertes par la boulangerie Karl Jacques, les saucisses par la boucherie « Le Limousin » et le vin par Thierry Seys de Joncret et sapeur de notre compagnie.

Nous remercions chaleureusement ces trois commerçants.

Rendez-vous en mars/avril pour la coupe printanière.

## **6. Comité de la Marche**

Trois membres du comité, à savoir Marc Dantine, Denis Dantine et Herman Vanderwald ont décidé de remettre leur démission au sein du comité de la Marche.

Toutefois, ils resteront disponibles pour épauler la nouvelle équipe.

Nous lançons un appel urgent à toute personne intéressée à investir une partie de son temps dans la gestion de notre groupement et l'organisation de ses festivités.

Nous vous invitons à consulter nos statuts et envoyer votre candidature avant le 17 janvier 2017 chez Jean-Pierre JORIS, rue de Châtelet, 101 à 6280 GERPINNES ou transmettre un mail à [jeanpierre.joris@gmail.com](mailto:jeanpierre.joris@gmail.com)

Nous remercions Marc, Denis et Herman pour leur travail et leur engagement lors de leur mandat.

## **7. Abonnements au bulletin trimestriel « Le marcheur de l'Entre-Sambre et Meuse »**

Nous attirons votre attention sur le fait que les abonnements au bulletin trimestriel doivent être pris auprès d'un membre du comité et non pas directement via l'association des marches.

Actuellement, bon nombre d'entre vous souscrivent un abonnement sur simple sollicitation de l'association. Vous devez savoir que la compagnie est directement intéressée financièrement par le nombre d'abonnements qu'elle souscrit à cette revue. A l'avenir, le comité s'engage à faire suivre au plus tôt le renouvellement des abonnements.

Il vous est loisible de vous abonner en versant la somme de 9 Euros sur le compte de la marche **BE65 0011 7324 4096** en mentionnant « *Abonnement 2017* »

